



ABONNEZ-VOUS

Vol.58, N°20

20 mai 2026

1,50 \$

N° de convention 40012374

La voix
du Nord

LE VOYAGEUR



2

DES NOUVEAUX MEMBRES AU PANTHÉON DES SPORTS DU GRAND SUDBURY MIS À L'HONNEUR

Photo : Donald Dennie



7

DIANA FOX CARNEY, UNE INVITÉE DE MARQUE À SUDBURY

Photo : Lise Dugas



14

UN SOUPER DANSANT POUR CÉLÉBRER LES BÉNÉVOLES DU CLUB 50 À CHELMSFORD

Photo : Lise Dugas



15

UN INVESTISSEMENT DE 4,5 M\$ POUR 60 LOGEMENTS ABORDABLES AUTOCHTONES À NORTH BAY

Photo : Page Facebook Victor Fedeli

GRAND SUDBURY

Rencontre-déjeuner en l'honneur des nouveaux membres au Panthéon des sports



Trace Fleury, Denis Gauthier, Mike Fabilli et Peter Michelutti Sr.
Photo : Donald Dennie

DONALD
DENNIE

Pour marquer l'intronisation des nouveaux membres au Panthéon des sports du Grand Sudbury, qui avait eu lieu la veille au club Caruso, le restaurant Eddie's, rue Regent à Sudbury, a été l'hôte d'un déjeuner en leur honneur, le mercredi 13 mai, au cours duquel trois de ces membres ont pu être présents, soit Tracey Fleury, Denis Gauthier et Pelter Michelutti Sr.

Mme Fleury, qui a remporté la médaille de bronze aux derniers Jeux Olympiques d'hiver de Milan Cortina avec l'équipe de Rachel Homan en février dernier, a été élue sportive de l'année 2025 à Sudbury. Elle est championne du monde du curling en 2024 et 2025, ainsi que championne, cet hiver, du Tournoi des Cœurs Scotties. Elle a déclaré au Voyageur que c'était un honneur pour elle d'être intronisée au Panthéon des sports. «Plusieurs athlètes de renommée originaires de Sudbury m'ont inspiré au cours des années», a-t-elle admis au Voyageur.

«Être membre de l'équipe de curling représentant le Canada aux Olympiques a été une expérience incroyable». Elle a commencé à jouer au curling à l'âge de cinq ans. Employée à titre de comptable à l'Université Laurentienne depuis 13 ans, elle s'est dite reconnaissante envers l'institution qui lui permet des heures flexibles de travail pour pratiquer son sport.

Denis Gauthier est impliqué dans le sport de ballon-panier depuis 41 ans. Il a commencé sa carrière en tant qu'entraîneur à l'école secondaire Macdonald-Cartier. «C'est un honneur d'être intronisé», a-t-il déclaré au Voyageur. «Je ne

pensais pas être intronisé au Panthéon et donc j'ai été surpris quand Randy Pascal, le président du Panthéon, me l'a annoncé. J'ai eu une belle carrière.»

Denis a été l'entraîneur adjoint principal de l'équipe professionnelle Sudbury Five lors de leur saison de championnat en 2024-2025. Il a été l'entraîneur principal de 17 équipes championnes de l'Association sportive des écoles secondaires de Sudbury et a remporté 12 titres de champion de l'Association sportive du Nord de l'Ontario. Il a reçu le prix d'excellence en entraînement au niveau provincial en 2017. Présentement, il est entraîneur adjoint de l'équipe de ballon-panier en fauteuil roulant Rolling Thunder.

Peter Michelutti Sr est impliqué dans le tournoi Silver Stick de Sudbury depuis plus de 40 ans, dont les 20 dernières années en tant que président. Ancien propriétaire des Wolves de Sudbury, M. Michelutti a également été entraîneur pendant plus de 30 ans, partageant son temps entre le hockey mineur et le Collège Cambrian où il était entraîneur adjoint lorsque les Shield ont remporté le championnat canadien collégial de hockey masculin en 1997.

Le Prix de la dynastie Norm Mayer a été accordé à l'équipe de football des Cardinals de St. Charles College, dont Mike Fabilli était l'ancien entraîneur. Cette équipe a remporté plus de 20 bannières de football senior (trophée Copper Cliff Jewellers) et 15 titres de football junior (coupe Birks-Elis-Ryrie).

Les autres membres intronisés au Panthéon qui n'ont pas pu participer au déjeuner chez Eddie's sont Denis Vachon, Caroline Ehrhardt et Mike Miron. Brad Ringuette a été nommé lauréat à titre posthume.

Denis Vachon, originaire d'Azilda, est impliqué dans le sport de gymnastique. Il est 11 fois champion national et sept fois médaillé national en tumbling et en double mini-trampoline. Carole Ehrhardt, originaire d'Espanola, a remporté dix titres nationaux au triple saut féminin et est la détentrice du record féminin. En 2025, elle a pris la tête des équipes d'athlétisme de l'Université Western à London, en Ontario. Quant à Mike Miron, originaire de Capreol, il a évolué pendant sept ans dans la Ligue nationale de lacrosse et a été nommé au sein de l'équipe d'étoiles en 2025 avec les Arizona Sting.

Tel que mentionné, M. Randy Pascal est président du Panthéon des sports du Grand Sudbury depuis plusieurs années. M. Paul de la Riva, coureur de renommée, est membre du comité exécutif du Panthéon.



Agence d'évaluation
d'impact du Canada

Impact Assessment
Agency of Canada

Projet nickélique Crawford

Période de consultation publique et séance d'information

Le 11 mai 2026 — L'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) mène une évaluation d'impact fédérale pour le projet nickélique Crawford, une mine de nickel-cobalt à ciel ouvert et d'une usine métallurgique sur place, située à 42 kilomètres au nord de Timmins, en Ontario.

L'AEIC invite les peuples autochtones et le public à examiner les versions provisoires du rapport d'évaluation d'impact et des conditions potentielles et à lui faire part de leurs commentaires. Le rapport comprend les conclusions et les recommandations de l'AEIC concernant les effets négatifs relevant d'un domaine de compétence fédérale potentielles du projet et les mesures d'atténuation proposées et les programmes de suivi pour atténuer et surveiller ces effets.

Visitez la page d'accueil du projet sur le Registre canadien d'évaluation d'impact (Canada.ca/RCEI), numéro de référence **83857**, pour :

- ✓ En savoir plus sur le projet
- ✓ Fournir vos commentaires en ligne d'ici **le 10 juin 2026 à 23 h 59**. Tous les commentaires seront publiés au registre.
- ✓ Participer à une séance d'information pour en savoir plus sur le projet et le processus d'évaluation d'impact.

Vous avez une question?

Écrivez-nous à l'adresse Crawford@iaac-aeic.gc.ca ou visitez notre site Web à l'adresse suivante : canada.ca/AEIC.

Pour toute demande de renseignements des médias, veuillez écrire à media@iaac-aeic.gc.ca.



Balayez le code QR pour visiter la page d'accueil du projet.

Votez
2026

Élections
municipales et scolaires
16 au 26 octobre
2026

Lorsque vous votez aux élections municipales et scolaires, vous choisissez également le **conseil scolaire** que vous souhaitez soutenir.

Assurez-vous que votre soutien scolaire est à jour **avant le 1^{er} juin 2026**

**ma voix à moi...
n'importe où
n'importe quand**



Sudbury Greater|Grand

mpac

Société d'évaluation
foncière des municipalités

Canada

GRAND SUDBURY - MOYEN-NORD



La députée libérale fédérale de Sudbury, Viviane Lapointe. Photo : Page Facebook Viviane Lapointe



Le député conservateur de la circonscription de Sudbury Est-Manitoulin-Nickel Belt, M. Jim Bélanger, s'est dit déçu que Mme Lapointe ne l'ait pas invité. Photo : Page Facebook Jim Bélanger

Un investissement fédéral de 1,6 million \$ pour six projets

DONALD DENNIE

L'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor) investit plus de 1,6 million de dollars pour financer six projets dans le Grand Sudbury et ailleurs dans le Moyen-Nord. C'est ce qu'a annoncé la députée libérale fédérale de Sudbury, Mme Viviane Lapointe, lors d'une conférence de presse à la Première Nation de Wahnapiitae, la semaine dernière.

Ces investissements défraieront les coûts d'un nouveau quai dans la municipalité de Killarney, de l'expansion et le développement du camping Hilly Acres de la Première Nation de Whitefish River, de l'aménagement des terres de pow-wow de la Première Nation de Wahnapiitae, de la modernisation et la transformation du Temagami Outpost, de l'embauche d'un ou d'une jeune stagiaire au parc Kivi et de l'organisation d'événements de course à l'échelle provinciale au club de ski de Walden.

Plus précisément, ces fonds seront distribués comme suit :

La municipalité de Killarney recevra 917 654 dollars pour renforcer et agrandir le quai municipal afin d'améliorer la sécurité, de créer des opportunités de développement économique et touristique. Le projet comprend la démolition des installations actuelles et la construction d'un nouveau quai pour assurer sa stabilité à long terme et accueillir des navires de croisière.

La Première Nation de Whitefish River est bénéficiaire d'une somme de 279 000 dollars afin de développer le terrain de camping de Hilly Acres en construisant une promenade riveraine pour améliorer

l'accès à 32 bateaux sur la rivière Whitefish. Une fois terminée, cette promenade permettra un meilleur accès au lac Huron et améliorera le parc de camping et de roulottes Hilly Acres.

La Première Nation de Wahnapiitae a déjà reçu la somme de 224 435 dollars afin d'améliorer ses terrains de pow-wow, de construire une tonnelle avec sièges extérieurs dans le but de tenir des rencontres communautaires ainsi que des événements culturels. Les fonds ont aussi servi à moderniser les terrains entourant la tonnelle.

Le club de ski de Walden est le bénéficiaire d'une somme de 80 000 dollars afin de lui permettre d'organiser des courses de ski de fond à plus grande échelle, de faire l'achat d'une dameuse qui permettra d'étendre la saison de ski ce qui lui permettra de devenir l'un des quatre sites de courses en Ontario.

La fondation du parc communautaire Kivi dans le Grand Sudbury recevra 57 500 dollars pour embaucher un ou une jeune stagiaire pour une période de 18 mois. Cette somme l'aidera à développer plus de tourisme en provenance de l'extérieur de la région.

Enfin, 54 000 dollars seront remis au Temagami Outpost afin de lui permettre de devenir un lieu de villégiature quatre saisons.

En collaborant avec les municipalités locales, les Premières Nations et les organisations, l'Agence fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario vise à soutenir la croissance économique et l'expansion de l'industrie touristique dans le Nord de l'Ontario. Elle espère que ces financements développeront de nouvelles opportunités afin d'exploiter les nombreuses expériences, attractions et produits emblématiques qu'offre le Nord de l'Ontario.

Le député Bélanger se dit «déçu»

Dans un communiqué de presse parvenu à la rédaction du Voyageur, le député conservateur de la circonscription de Sudbury Est-Manitoulin-Nickel Belt, M. Jim Bélanger, s'est dit déçu que Mme Lapointe ne l'ait pas invité à participer à ces annonces de financement. «Depuis mon élection, j'ai eu des conversations avec des députés libéraux du Nord de l'Ontario pour leur dire que je suis prêt à collaborer sur des questions qui affectent nos électeurs dans cette région», a-t-il déclaré dans son communiqué.

Le Voyageur a communiqué avec le bureau de Mme Lapointe la semaine dernière pour obtenir sa réaction aux propos de M. Bélanger. Au moment d'aller sous presse, ni Mme Lapointe ni un membre de son bureau n'avait répondu à cet appel.



FORÊT DE SUDBURY AUDIT FORESTIER INDÉPENDANT 2026

Les audits forestiers indépendants sont réalisés par des cabinets d'audit indépendants sélectionnés par un processus concurrentiel. L'AFA 2026 de la forêt de Sudbury évalue les activités du gestionnaire forestier (The Vermilion Forest Management Company Ltd.) et du ministère des Richesses naturelles pendant la période d'audit du 1er avril 2016 au 31 mars 2026. L'audit de la forêt de Sudbury a été confié à NorthWinds Environmental Services (www.northwindsenv.ca), basé à Thunder Bay, en Ontario.



Quand : La visite sur le terrain de l'audit forestier indépendant est prévue la semaine du 6 juillet 2026. L'examen des documents et les entrevues avec les parties prenantes se poursuivront jusqu'à la fin de cette semaine.



Où/Quoi : La surveillance des activités de gestion par Vermilion Forest Management, Ltd. sur la forêt de Sudbury est assurée par le district administratif du MRN de Sudbury, dans la région du Nord-Est. Environ 27 % de l'unité de gestion est constituée de terres privées. Toutefois, une partie importante de la forêt productive se trouve sur des terres de la Couronne entourant la ville de Sudbury et sont utilisées pour la gestion forestière. La zone chevauche les territoires traditionnels de 11 Premières Nations et de communautés métisses. L'équipe d'audit examinera les activités réalisées entre les années 7 à 10 du plan d'aménagement forestier (PAF) 2010-2020, les années 1 à 6 du PAF 2020-2030 ainsi que le processus de planification du PAF actuel. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'auditeur principal à l'adresse courriel ci-dessous.



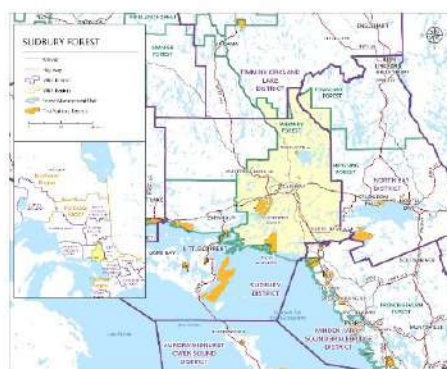
Courriel : rburkhardt@northwindsenv.ca (Rike Burkhardt, ing. f., auditeur principal)



Les renseignements personnels sont recueillis en vertu du Règlement 319/20 (Audits forestiers indépendants) pris en application de la Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne. Ils seront utilisés par NorthWinds Environmental Services, le Comité consultatif des ressources naturelles, le Comité consultatif de la gestion des ressources et le Comité des perspectives forestières du MRN aux fins de compréhension des préoccupations et des enjeux liés à l'aménagement forestier, dans le cadre de l'Audit forestier indépendant. Pour plus d'information sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements personnels, veuillez communiquer avec Ernie Demuth, conseiller principal en programme, MRN, à l'adresse ernie.demuth@ontario.ca.

Sondage en ligne

Pour accéder à un sondage en ligne et donner votre avis, scannez le code QR avec l'appareil photo de votre téléphone ou utilisez le lien suivant : <https://www.surveymonkey.com/r/37252BB>



QU'EST-CE QU'UN AUDIT FORESTIER INDÉPENDANT?

Les audits forestiers indépendants ont lieu tous les 10 à 12 ans et sont exigés par la Loi de 1994 sur la durabilité des forêts de la Couronne. L'audit de 2026 évalue la gestion de la forêt de Sudbury pour s'assurer qu'elle est conforme aux exigences en matière d'aménagement forestier durable, telles que définies dans la législation et les politiques actuelles. Pour en savoir plus : www.ontario.ca/page/audits-forestiers-independants



journal

LE VOYAGEUR

Ce journal est conforme à l'orthographe rectifiée.

Les opinions exprimés dans le Courrier des Lecteurs n'engagent que l'auteur de la lettre.

336, rue Pine, bureau 302
Sudbury (Ontario)
P3C 1X8

Téléphone : 705-673-3377
Sans frais : 1-866-926-3997
Courriel : levoyageur@levoyageur.ca

Mission

Le Voyageur est le reflet de la francophonie nord-ontarienne contemporaine, diversifiée et en constante évolution. Il partage ses luttes et ses espoirs dans les voix qui s'y expriment et par son accessibilité.

On appelait «voyageurs» les gens qui faisaient le trafic des fourrures entre Montréal et Fort William, aujourd'hui Thunder Bay. Pour se rendre à Fort William, les voyageurs devaient passer par la rivière des Français et les lacs Huron et Supérieur. Certains se rendaient aussi au poste Brunswick House, au sud de Kapuskasing, ou empruntaient la rivière Missinaibi pour se rendre jusqu'à la baie James. Ces voyageurs transportaient vivres et fourrures, mais acheminaient aussi des messages et les nouvelles qu'ils glanaient le long de leur parcours. Le journal *Le Voyageur* est fier de perpétuer cette tradition.

HEURES D'OUVERTURE

9 h à 16 h du lundi au vendredi

- Les lettres à la rédaction seront publiées si l'auteur est identifié.
- L'heure de tombée pour les annonces est le jeudi à 14 h.
- Nos annonceurs ont jusqu'au lundi à midi pour corriger une publicité.
- La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
- Toute personne qui envoie une lettre ou une photo pour être publiée dans le journal assigne implicitement et sans appel ses droits d'auteur aux Publications Voyageur Inc.

réseau presse

médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Lien vers notre marketing

Fondation Donatien PRÉMONT

Canada Ontario

Le Voyageur reconnaît l'appui du Fonds d'appui stratégique aux médias communautaires offert conjointement par le Consortium des médias communautaires de langues officielles et le Gouvernement du Canada pour le projet de consultation de son lectorat.

Directrice administrative

Mylène Lefebvre

Coordnatrice administrative

Chloé Brideau

Marketing

Mylène Lefebvre

Directeur de l'information

Mehdi Mehenni

Journaliste

Mehdi Mehenni

Pigistes

- Marc Dumont
- Lise Dugas
- Guilaine Tchadieu
- Donald Dennie

- Venant Nshimyumurwa
- Nicholas Ntaganda

Correspondants.es

Initiative de journalisme local Francopresse

Éditorialistes

Donald Dennie

Mehdi Mehenni

Maquettiste, graphiste

- Andoni Aldasoro Rojas

Caricaturistes

- Bado
- Jacques-André Blouin

Le Voyageur, propriété de Publications Voyageur inc. Imprimé par Journal Printing, 309, rue Douglas, Sudbury.
Distribution : 2 821 + 16 500 copies électroniques • Les idées exprimées dans Le Voyageur ne sont pas nécessairement celles de la direction.
Le Voyageur est un hebdomadaire. Courrier 2^e classe, Envoi de Poste-publications – Numéro de convention 40012374

MEMBRE : Association de la presse francophone

- Canadian Community Newspaper Association. Le but de notre journal est de promouvoir la langue française.
- Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.
- Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement de l'Ontario

Abonnements (inclus le journal et les cahiers spéciaux)

1 an = 60 \$ - 2 ans = 100 \$ - 3 ans = 135 \$ • Aînés et étudiants : 1 an = 50 \$ - 2 ans = 80 \$ - 3 ans = 105 \$ • À l'étranger : 1 an = 125 \$

• Multiple : 5-20 abonnements = 40 \$ par année - 21-500 = 30 \$ par année • Institutionnel : Plus de 500 abonnements = 20 \$ chacun par année

ENQUÊTE

Qu'est-ce qui a tué toutes les huîtres?

OPHÉLIE DELAUNAY | AS DE L'INFO

Désastre chez des producteurs d'huîtres de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick : presque toutes leurs huîtres sont mortes! Qu'est-ce qui a provoqué cette hécatombe? Attrape ta loupe de détective, on va essayer de trouver le coupable.

Les ostréiculteurs sont habitués à retrouver certaines huîtres mortes après l'hiver. C'est normal. Quand ça arrive, la coquille sent très mauvais! Ils retirent alors ces huîtres mortes de l'eau pour éviter de contaminer les autres.

Mais, cette année, dans certains élevages de l'est du Canada, presque tous les mollusques sont morts! Tyler Hardy, un ostréiculteur d'East Bideford, à l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard, estime avoir jeté près de 100 000 \$ d'huîtres en une seule journée.

Que se passe-t-il?

Le principal coupable, c'est le parasite *Haplosporidium nelsoni*, un minuscule animal qui rend les huîtres très malades. **Rassure-toi, il est inoffensif pour l'humain!** Même si tu mangeais des huîtres contaminées, tu ne tomberais pas malade.

D'habitude, quand l'hiver est très froid et qu'il y a une bonne couche de glace sur l'eau, les parasites meurent. Mais, avec les changements climatiques, l'eau se réchauffe et il y a de moins en moins de glace l'hiver. Résultat : les parasites survivent et contaminent un grand nombre d'huîtres.

En plus de ça, il pleut moins qu'avant, il y a donc moins de nourriture qui voyage des rivières jusqu'aux huîtres. Cela affaiblit encore plus les mollusques, qui manquent de force pour résister au parasite.

Des solutions?

À l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, les huîtres représentent une industrie très importante. Certaines familles en cultivent depuis des dizaines d'années. Avec toutes ces huîtres mortes, des centaines de per-

sonnes risquent de perdre leur emploi.

Comment les aider?

Faire venir des huîtres plus résistantes à ces maladies

C'est une bonne idée, mais il faudrait faire bien attention à ce que ces huîtres venues d'ailleurs n'apportent pas de nouvelles maladies avec elles.

Sélectionner des huîtres locales qui ont résisté à la maladie

À partir de ces huîtres survivantes, on pourrait produire des bébés huîtres résistantes à la maladie et parfaitement adaptées aux eaux de l'est du Canada.

Comprendre comment fonctionne le parasite

Une équipe de chercheurs du Nouveau-Brunswick a déterminé en détail ce que le parasite *Haplosporidium nelsoni* porte à l'intérieur de lui (son ADN). Ces découvertes vont permettre de :

- trouver des traces du parasite dans l'environnement
- comprendre comment le parasite se développe
- comprendre comment il passe d'une huître à une autre
- aider à choisir des huîtres qui lui résistent

Toutes ces solutions sont bonnes. Mais, dans tous les cas, il faudrait plusieurs années avant que les ostréiculteurs aient de nouvelles huîtres prêtes à vendre. En attendant, ils demandent de l'argent au gouvernement de leur province pour les aider à surmonter cette épreuve.

As-tu déjà mangé des huîtres? Est-ce que tu trouves ça bon? Ou préfères-tu d'autres fruits de mer?

POUR SAVOIR CE QUI SE PASSE EN FRANÇAIS DANS LE NORD DE L'ONTARIO

Abonnez-vous | 705-673-3377

Faites paraître votre publicité dans nos pages!
ventes@levoyageur.ca.

LE VOYAGEUR

journal

Lavoix du Nord

levoyageur.ca

CANADA

Baromètre jeunesse 2025 : une génération attachée au français, mais confrontée à des obstacles

CLÉMENCE
TESSIER

Franco
presse

Pour une grande majorité de jeunes francophones au pays, la langue reste au cœur de l'identité. C'est l'un des constats qui ressort du Baromètre jeunesse 2025 de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), qui apporte aussi des idées de solutions aux défis qu'ils rencontrent.

Il s'agit de la deuxième édition du Baromètre jeunesse, un sondage mené auprès de 295 jeunes âgés de 14 à 25 ans vivant dans différentes communautés francophones hors du Québec.

La recherche dresse le portrait d'une jeunesse engagée, attachée à sa langue et désireuse de voir la francophonie prendre plus de place dans son quotidien.

Le rapport montre aussi une francophonie de plus en plus diversifiée : près de 23 % des répondants sont nés à l'extérieur du Canada, principalement en Afrique et en Europe.

Une fierté linguistique bien présente

L'importance accordée à la langue dans la construction identitaire des jeunes ressort encore plus clairement cette année. Selon le Baromètre, la langue apparaît comme la dimension la plus déterminante de l'identité des répondants, devant d'autres facteurs comme l'âge, la culture, l'origine ou l'expression de genre.

Neuf jeunes sur dix affirment que les langues qu'ils parlent jouent un rôle central dans la façon dont ils se définissent. Il s'agit d'une hausse par rapport à la première édition du Baromètre en 2024, où cette proportion était d'environ trois jeunes sur quatre.

«Le français est important pour moi parce que c'est bien plus qu'une langue, c'est une partie de mon identité. En le parlant et en le défendant, je contribue à garder notre langue vivante pour les générations futures», affirme un répondant du Nouveau-Brunswick âgé de 16 ans.

L'attachement au français ressort également du sondage; 81 % des jeunes interrogés disent ressentir beaucoup de fierté à utiliser cette langue. Plusieurs ont également évoqué l'importance de transmettre le français à leur tour, comme l'ont fait les générations précédentes.



Julie Payet, coordonnatrice du service aux membres à la FJCF, a présenté et expliqué certains aspects du Baromètre jeunesse. Photo : Site FJCF

C'est ce qu'explique une répondante de 19 ans, originaire du Yukon : «Mon père était assimilé quand il était jeune, alors maintenant je me sens tellement fière de reconnecter avec la langue et la communauté».

Les témoignages recueillis dans le cadre du Baromètre notent aussi que la francophonie des répondants se vit souvent dans des espaces très précis. La bulle familiale, les cercles d'amis et les établissements scolaires apparaissent comme les principaux milieux où le français est utilisé au quotidien.

En fait, pour plusieurs répondants, ces environnements représentent même les seuls contextes où ils peuvent vivre leur francophonie.

Un attachement accompagné de défis quotidiens

Selon les résultats du Baromètre, six jeunes sur dix disent ressentir de l'insécurité linguistique lorsqu'ils s'expriment en français.

Plusieurs jeunes associent ce sentiment à des comparaisons avec d'autres communautés francophones, notamment au Québec ou en France.

Pour certains, ces comparaisons viennent de commentaires reçus de la part de ces groupes. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'un sentiment intérieur de ne pas être «assez francophone», comme l'explique ce répondant ontarien âgé de 20 ans : «J'ai un accent plutôt régional et, franchement, je n'en ai pas honte, je l'aime, mais il y a des moments où les gens décident de ne pas faire d'efforts pour [me] comprendre, et ça me blesse un peu [...]». Combien de fois je me suis fait dire «Mais tu parles tellement bien français !» ... effectivement, c'est ma langue natale».

Plusieurs répondants disent ainsi se sentir moins légitimes dans leur propre usage du français, malgré leur volonté de l'utiliser au quotidien.

Pour d'autres, le sentiment d'insécurité linguistique est directement lié au fait de vivre en contexte minoritaire. Plusieurs disent ressentir de la gêne à utiliser le français en présence de personnes anglophones, ou encore à demander un service en français dans les commerces ou les services publics.

Le rapport souligne que les personnes vivant de l'insécurité linguistique ont tendance à avoir une perception plus négative de leurs compétences à parler français et utilisent moins la langue dans certaines sphères de leur quotidien.

«Des fois, ce n'est pas facile. On se sent un peu à part, ou on a l'impression de devoir toujours ex-



Les jeunes francophones du Canada cherchent plus d'occasions de parler en français. Photo : Timur Shakerzianov – Unsplash

pliquer pourquoi on parle français. Mais en même temps, ça me rend fière», explique une jeune des Territoires du Nord-Ouest âgée de 14 ans.

Fait marquant : les jeunes de 22 à 25 ans se disent généralement plus à l'aise d'utiliser le français au quotidien, alors que les 14 à 21 ans se montrent moins confiants.

Mieux soutenir la jeunesse francophone

À la lumière de ces constats, la FJCF propose six idées visant à mieux répondre aux réalités vécues par les jeunes francophones à travers le pays.

• Accès au marché du travail

La Fédération souhaite que les jeunes soient mieux outillés pour entrer sur le marché de l'emploi. L'idée est d'adapter davantage les contenus existants aux réalités des jeunes, en tenant compte de leur âge, mais aussi des compétences actuellement recherchées par les employeurs.

• Appui aux études postsecondaires

L'insécurité linguistique peut influencer la confiance et la persévérance des jeunes francophones dans leurs études. La FJCF propose donc d'encourager les initiatives qui visent à renforcer la sécurité linguistique dès le secondaire. Il s'agirait, par exemple, d'activités parascolaires, d'ateliers de communication ou encore de programmes de mentorat et de tutorat entre jeunes.

Dans cette optique, la Fédération propose de bonifier son offre de

bourses afin de mieux soutenir les jeunes qui doivent se déplacer pour poursuivre des études en français. «Le transport demeure souvent une barrière pour plusieurs jeunes», souligne la coordonnatrice des services aux membres de la FJCF, Julie Payet.

• Éducation financière

Troisièmement, la FJCF souligne que plusieurs jeunes francophones manquent de connaissances en matière de finances personnelles. Elle propose donc de développer davantage de formations en littératie financière. Ces ateliers porteraient sur des notions de base, comme le budget, l'épargne, l'endettement ou l'impôt.

La Fédération met aussi de l'avant l'importance de mieux soutenir les jeunes face à la crise du logement, notamment en explorant des solutions de logements collectifs francophones.

• Une place dans les médias

La culture et les médias occupent aussi une place importante dans les recommandations. La FJCF souhaite renforcer la visibilité des jeunes dans les espaces médiatiques francophones. Par exemple, en leur donnant accès à des rôles, des chroniques ou des espaces dédiés dans les médias communautaires.

Elle encourage aussi la création d'activités qui permettent aux jeunes de mieux comprendre le rôle des médias et de développer leur esprit critique face à la désinformation.

• Encourager une plus grande participation à la vie citoyenne

Cela passe autant par leur présence dans les espaces décisionnels de leurs communautés que dans la société en général. La Fédération soutient que plus les jeunes seront impliqués, plus les politiques et institutions pourront mieux refléter leurs réalités et leurs besoins. «Nos jeunes veulent être au courant de ce qui se passe et être plus impliqués dans l'actualité», affirme Julie Payet.

• Plus de données

Finalement, la FJCF souhaite assurer la continuité du Baromètre, qui constitue une source importante de données sur la jeunesse francophone, tout en améliorant sa portée.

La Fédération reconnaît que certaines populations, comme les jeunes autochtones, issus de minorités visibles ou les jeunes parents, sont moins bien représentés et propose donc de mener des consultations ciblées pour mieux refléter leurs réalités.

Le questionnaire du Baromètre jeunesse a été distribué à l'été 2025 à des 14 à 25 ans. Il y a eu 295 réponses valides; 15 % avaient répondu au Baromètre jeunesse 2024. De ce nombre, 170 étaient âgés de 14 à 17 ans; 197 se sont identifiées de genre féminin.

GRAND SUDBURY



Paul Lefebvre a fait l'annonce en présence de ses enfants : Mylène, Théo et Henri et de sa femme Lyne Giroux. Photo : Venant Nshimyumurwa

Paul Lefebvre sollicitera un second mandat à la tête de la Ville

VENANT
NSHIMYUMURWA

Le maire sortant a officialisé sa candidature en vue des élections municipales d'octobre prochain. Se disant fort du bilan des quatre dernières années, il souhaite poursuivre l'élan économique de la Ville, finaliser les grands projets d'infrastructure et maintenir le leadership de la municipalité dans le secteur des minéraux critiques.

Devant ses sympathisants et les médias locaux, le maire Paul Lefebvre a officiellement annoncé, le 12 mai, qu'il briguera un autre mandat à la tête de la Ville du Grand Sudbury, lors des élections municipales prévues en octobre prochain.

Le maire sortant affirme avoir cumulé de nombreuses réussites au cours des quatre dernières années.

Il cite notamment le futur centre d'événements, l'Aréna du

Grand Sudbury, qui offrira jusqu'à 7 200 places pour des concerts et 6 000 places pour des événements sportifs lors de son ouverture prévue en 2028.

«Le projet avance à grands pas. Cela fait des décennies qu'on parle de cet investissement, et nous allons bientôt le matérialiser», s'est réjoui Paul Lefebvre.

«Un élan économique et des investissements records»

Il a également évoqué un nombre

record d'investissements dans tous les segments du logement, du logement abordable jusqu'au marché régulier.

Selon lui, ces initiatives font de Sudbury une ville où les citoyens sont fiers de résider. «Il y a une fierté dans notre ville qu'on n'avait pas vue depuis très longtemps. On constate une hausse historique des investissements, y compris dans le secteur privé. Je pense qu'il y a beaucoup d'éléments très positifs et un élan qui se bâtit dans notre communauté», a déclaré le maire sortant.

Paul Lefebvre, qui défend depuis longtemps l'objectif d'atteindre une population de 200 000 habitants, indique que s'il est réélu, il continuera sur sa lancée pour attirer les capitaux privés et renforcer les relations avec les gouvernements provincial et fédéral.

«Si on ne bâtit pas une ville attrayante où les gens veulent s'épanouir, notre assiette fiscale va s'effondrer. Il faut donc

investir dans les infrastructures nécessaires», soutient-il.

Le maire reconnaît toutefois que des défis majeurs subsistent sur le plan des infrastructures : «Il faut continuer d'investir dans nos routes, mais également dans les secteurs culturels et de loisirs. Nous accusons un grand déficit à ce niveau et nous allons continuer d'y travailler».

Itinérance et transition minière

L'itinérance et la crise des opioïdes demeurent aussi des préoccupations majeures à Sudbury.

Interrogé sur l'approche spécifique qu'il adopterait lors d'un second mandat pour obtenir des résultats plus tangibles, Paul Lefebvre a rappelé les gains déjà réalisés : «Nous avons obtenu des résultats concrets en construisant le tout premier immeuble de logements avec services de soutien pour cette population dans l'histoire de notre ville».

Le secteur minier étant en pleine évolution, le maire a été questionné sur la stratégie de sa

prochaine administration pour que Sudbury demeure le leader mondial des technologies de véhicules électriques à batterie.

Il a rappelé que, durant son mandat, il s'est positionné sur plusieurs tribunes et a dirigé de nombreuses discussions avec des compagnies minières internationales.

«Nous sommes un leader mondial. C'est pourquoi la province et Ottawa réalisent enfin l'importance de Sudbury. Ce succès découle du leadership fort à l'hôtel de ville, porté par moi-même et le conseil. Nous voulons maintenir ces investissements et faire avancer ce dossier. Quand on parle de minéraux critiques au Canada, on parle souvent de Sudbury», a-t-il affirmé.

Paul Lefebvre a conclu en déclarant que sa campagne électorale sera axée sur la poursuite de la croissance économique, l'investissement dans les infrastructures et les services publics, ainsi que le soutien à des communautés sûres et saines.



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES

Téléphone : 800 465-9984 ou 705 267-1421
Télécopieur : 705 267-7247
Courriel : cscdgr@cscdgr.education

Adresse : 896 promenade Riverside, Timmins, ON, P4N3W2

APPEL D'OFFRES/REQUEST FOR TENDERS

Projet # CA554631
É.C. Thériault – Timmins

« Rénovation intérieure »
« Interior renovation »

Veuillez communiquer avec le consultant ArchitectureA49, par courriel timmins@architecturea49.com pour obtenir une copie des documents ou pour connaître les détails et les exigences.

Pour toute autre question, communiquez avec Eric St-Pierre, superviseur de l'entretien, au Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières en composant le 705 267-1421, poste 224.

For further information, please contact the consultant's office by email at timmins@architecturea49.com.



Des sympathisants ont assisté aussi à l'événement. Photo : Venant Nshimyumurwa

GRAND SUDBURY

Diana Fox Carney, une invitée de marque à Sudbury

LISE
DUGAS

Le 13 mai dernier en soirée, Mme Diana Fox Carney était l'invitée spéciale à l'École d'architecture McEwen – Université Laurentienne, au 85, rue Elm. Elle était accompagnée sur l'estrade de Mme Viviane Lapointe, députée libérale fédérale de Sudbury.

Mme Fox Carney est née en 1965 et a grandi dans une ferme en Angleterre. Elle détient une double citoyenneté anglaise et canadienne qu'on reconnaît comme une économiste de renom, une experte en politique climatique et qu'on a même su la décrire comme une conseillère clé de son époux, le premier ministre du Canada, M. Mark Carney. Elle a mentionné qu'elle est consciente du fait que si ce n'était pas de sa connection avec M. Carney, elle ne serait probablement pas sur place à Sudbury à donner un discours, ce qui a fait sourire ceux et celles présents.

Mme Fox Carney a fréquenté Malborough College pour poursuivre ses études par la suite avec des degrés universitaires de l'Université de Pennsylvanie où elle a obtenu une maîtrise ès arts en relations internationales et de l'Université d'Oxford, des maîtrises en philosophie, en politique, en économie et en économie d'agriculture. En fait, c'est lors de ses études à Oxford que Mme Fox Carney a rencontré M. Carney, au début des années '90, où les deux avaient une passion partagée pour le hockey. Ils se sont mariés en 1994 et ont eu quatre filles.

Mme Fox Carney a fait la remarque que les gens demeurent surpris du fait que l'épouse du premier ministre n'a pas un rôle officiel comme tel et qu'elle est surprise à son tour que les gens veulent en savoir



Diana Fox Carney. Photo : Lise Dugas



Viviane Lapointe, à gauche, et Diana Fox Carney, à droite, sur l'estrade. Photo : Lise Dugas

plus à son sujet, mais qu'elle est reconnaissante pour ce fait et que ça représente une occasion de s'engager. Elle a grandement apprécié lors de son court séjour à Sudbury d'avoir eu la chance de visiter entre autres le laboratoire SNOLAB et Science Nord.

Une bonne partie de son discours a reflété de la grande influence sur les questions

reliées à l'environnement que Mme Jane Goodall a eu sur son cheminement plusieurs années passées où le tout a débuté lors d'une rencontre imprévue sur le même vol vers l'Afrique. Les deux dames ont eu la chance de se revoir en 2018 à Londres, en Angleterre. Mme Fox Carney a également parlé de sa rencontre avec l'ancien Président Barack

Obama et qu'elle a été touchée par son côté positif envers les changements climatiques.

Parmi les autres sujets discutés, Mme Fox Carney a parlé de l'intégrité, de la bonté, de notre place dans ce monde et des valeurs fondamentales. Elle a ajouté qu'elle se considère un être multi-tâches et que sa façon de surmonter les défis,

c'est de faire de la course. À ses yeux, combiner la famille et la carrière n'est pas toujours facile et qu'il faut être raisonnable dans nos attentes, maintenir le respect pour les choix ainsi que viser le bonheur et demeurer curieux. Comme un des derniers énoncés, Mme Fox Carney a mentionné que «la perfection n'est pas l'ennemi du bien».



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

311 Service
www.grandsudbury.ca

Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

concernant les demandes aux termes des articles 22 et 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Avispublics

Dossier : PL-RZN-2026-00008
Emplacement : NIP 73470-0209, parcelle 23804, SECT. S.-E.-S., partie du lot 2, concession 3, canton de Dill (278, chemin Old Wanup, Sudbury)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : Proroger un règlement municipal d'utilisation temporaire afin de permettre un pavillon-jardin pendant un maximum de trois ans.

Dossier : PL-OPA-2025-00020 & PL-RZN-2025-00052
Emplacement : NIP 73350-0691, plan 53R-22048 parties 1-20, partie du lot 9, concession 2, canton de Balfour (666, chemin Vermillion Lake, Chelmsford)
Objet et effet des modifications proposées au règlement municipal de zonage : 1. L'objet et l'effet de la modification au Plan officiel consistent à établir une dérogation propre au site aux politiques relatives aux régions rurales afin de permettre la création d'un lot résidentiel rural avec une façade de lot non conforme aux normes minimales et de faciliter l'ajout à un lot, le tout créant une façade non conforme aux normes minimales.
2. L'objet et l'effet de la modification du Règlement de zonage consistent à modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage des terrains visés de « RU » zone rurale, à « RU(S) », zone rurale (spécial), afin de permettre :
i) une façade de lot minimale de 44 m pour les terrains à morceler, bien que 90 m soient nécessaires.
ii) une façade de lot minimale de 55 m pour les terrains à conserver, bien que 90 m soient nécessaires.

Dossier : PL-OPA-2025-00011
Emplacement : : NIP 73350-0667, partie 1, plan 53R21546, concession 2, partie du lot 10, canton de Balfour (1621, croissant Pilon)
Objet et effet du règlement municipal de zonage proposé : L'objet et l'effet de la modification au Plan officiel consistent à établir une dérogation propre au site aux politiques relatives aux régions rurales afin de permettre la création de deux lots résidentiels ruraux dont les façades et les superficies de lot sont non conformes aux normes minimales, créant ainsi un lot restant dont la façade est non conforme aux normes minimales.

AUDIENCE PUBLIQUE :
Avant de soumettre une recommandation au Conseil municipal, le Comité de planification tiendra une audience publique afin d'obtenir l'avis de la population le **lundi 8 juin 2026** à 13 h, au Centre Lionel E. Lalonde, situé au **239, montée Principale, Azilda**. Ce déménagement temporaire est nécessaire pour permettre la construction du centre culturel à la place Tom Davies.

Les médias et le public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de planification de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://www.grandsudbury.ca/ordresdujour>.

Participez au processus de planification
Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de planification et au Conseil pour la réunion du **8 juin 2026**.

• En personne : au Centre Lionel E. Lalonde, situé au 239, montée Principale, Azilda.

• Soumettre ses commentaires par écrit : Transmettre vos commentaires par écrit au greffier municipal de la Ville du Grand Sudbury, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion ou par courriel à greffier@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **5 juin 2026 à 16 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de planification et du Conseil avant la réunion.

• S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité : Veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<http://grandsudbury.ca/audiencespubliques>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant 16 h le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Le rapport du personnel et les recommandations seront également affichés sur le site de la municipalité (<https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/maire-et-conseil/ordres-du-jour-en-ligne/>) le **29 mai 2026**.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, notamment sur le droit d'appel, communiquez avec les Services de planification de la Ville du Grand Sudbury à l'adresse C.P. 5000, 200, rue Brady, Sudbury (Ontario) P3A 5P3 ou composez le 705-674-4455, poste 4295.

Malgré tout ce qui précède, les Règles de procédure indiquées dans le Règlement de procédure seront suivies : <https://www.grandsudbury.ca/hotel-de-ville/reglements-municipaux/>.

AVIS DE CONFIRMATION : DEMANDE COMPLÈTE

concernant les demandes aux termes de l'article 22 et 34 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*, L.R.O. 1990, chap. P.13.

Dossier : PL-OPA-2026-00005 & PL-RZN-2026-00014
Demandes : NIP 73475-1579, 73475-0866, 73475-1806, parcelles 1451, 3020, 51900 44742A, partie 2, plan 53R-8087, parties 1 et 2, plan 53R-18999, parties 1 et 2, plan 53R-21527, partie des lots 5 et 6, concessions 4 et 5, canton de Broder (parc d'affaires South Gate – 0, chemin Long Lake, Sudbury)
Emplacement : 1. Modifier le Plan officiel de la Ville du Grand Sudbury en changeant la désignation d'une portion des terrains de zone polyvalente commerciale à parcs et espaces ouverts ainsi qu'un nombre semblable de terrains de zone rurale à zone polyvalente commerciale. La modification permettrait aussi l'aménagement de lotissements dans la région rurale.

2. Modifier le Règlement 2010-100Z, soit le Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, en changeant le zonage de « RU », zone rurale, à « EP », zone de protection de l'environnement, à « HM2 », utilisation différée – industrie légère, et à « RU(S) », zone rurale (spécial).

Dossier : PL-RZN-2026-00012
Demandes : NIP 73577-0445, parcelle 15883, SECT. S.-E.-S., partie de la pièce A, plan M-184, lot 11, concession 3, canton de Neelon (27, avenue Fourth, Sudbury)
Emplacement : Changer le zonage des terrains visés de « R1-5 », zone résidentielle 1 à faible densité, à « R3(S) », zone résidentielle à densité moyenne (spécial), avec les dispositions propres au site qui suivent.

1. Une marge de reculement minimale de la cour latérale intérieure de 2 m, bien qu'un retrait de 1,8 m soit nécessaire pour un immeuble de 2 étages.
2. Une marge de reculement minimale de la cour avant de 2,5 m pour un mur de soutènement de 1,5 m de hauteur, bien que 6 m soient nécessaires.
3. Une marge de reculement minimale de la cour latérale intérieure de 0,5 m pour un mur de soutènement d'une hauteur supérieure à 2,5 m, bien que 1,2 m soit nécessaire.
4. Permettre un stationnement dans la cour avant nécessaire, bien qu'un stationnement soit interdit dans la cour avant nécessaire. Permettre la construction d'un immeuble résidentiel de deux étages comptant huit logements.

NORTH BAY

Le gouvernement du Canada investit plus de 2,2 M\$ pour renforcer la résilience manufacturière

MEDHI MEHENNI | UL LE VOYAGEUR

Le gouvernement du Canada a annoncé un investissement total de 2 229 327 dollars afin d'appuyer cinq entreprises manufacturières de North Bay et des environs dans leurs efforts d'adaptation aux pressions du commerce mondial, de modernisation de leurs opérations et de renforcement des chaînes d'approvisionnement canadiennes.

L'annonce a été faite le 15 mai 2026 à Sudbury par Pauline Rochefort, secrétaire parlementaire de la secrétaire d'État (Développement rural) et députée de Nipissing—Timiskaming, au nom de Patty Hajdu, ministre de l'Emploi et des Familles et ministre responsable de FedNor.

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, le gouvernement souligne que «dans un monde en constante évolution, les entreprises doivent croître, s'adapter et innover», ajoutant que «c'est ainsi que nous bâtissons un Canada plus fort, plus résilient, et ce travail commence ici, chez nous».

Le financement, accordé par l'entremise de FedNor et de l'Initiative régionale de réponse tarifaire (IRRT) du gouvernement du Canada, vise à soutenir des projets destinés à améliorer la productivité, moderniser les installations et renforcer la compétitivité des entreprises bénéficiaires dans un contexte marqué par «les droits de douane mondiaux et l'instabilité commerciale».

Selon la même source, les investissements permettront notamment aux entreprises «d'améliorer leur productivité, de diversifier leurs activités, d'accéder à de nouveaux marchés, de renforcer les chaînes d'approvisionnement et de développer le commerce intérieur afin de rester compétitives et résilientes dans un contexte mondial en évolution».

Dans une déclaration contenue dans le communiqué, Patty Hajdu a affirmé que «les entreprises du Nord de l'Ontario sont prêtes à jouer un rôle de premier plan, mais elles ont besoin des outils appropriés pour garder une longueur d'avance alors que l'économie évolue rapidement».

«L'Initiative de réponse tarifaire régionale vise à libérer ce potentiel. C'est une question d'aider les entreprises locales à prendre de l'expansion, à accéder à de nouveaux marchés et à bâtir des chaînes d'approvisionnement plus solides. Lorsque nous investissons dans le Nord de l'Ontario, nous investissons dans l'avenir du Canada – une entreprise résiliente, un bon emploi et une communauté prospère à la fois.»

Pour sa part, Pauline Rochefort a déclaré que «l'Initiative de réponse tarifaire régionale aide les entreprises du Nord de l'Ontario à faire face aux répercussions des droits de douane mondiaux afin qu'elles puissent préparer leurs opérations pour l'avenir et réussir à long terme». Elle a ajouté : «Cet investissement de 2,2 millions de dollars permettra à cinq entreprises locales de premier plan de répondre aux pressions du commerce mondial, de moderniser leurs opérations et de devenir plus compétitives. En plus de renforcer

Suite en page 9

Suite de la page 8

la résilience manufacturière du Nord de l'Ontario, ce financement contribuera à assurer la croissance et la prospérité de secteurs industriels clés.

Parmi les entreprises soutenues, Premier Mining Products Inc. recevra 1 million dollars afin de «renforcer sa résilience manufacturière, accroître sa production et sa compétitivité, tout en consolidant la chaîne d'approvisionnement canadienne en matériaux miniers». Le financement permettra notamment «d'acheter et d'installer divers équipements spécialisés», dont «une cellule laser entièrement automatisée, une fraiseuse CNC à 4 axes, un grand tour et un équipement de traitement thermique par induction». Le gouvernement a précisé que cette expansion permettra «d'éliminer les goulots d'étranglement, d'augmenter sa productivité jusqu'à 50 %, de conserver des clients clés, de diversifier son offre de produits et d'explorer des marchés émergents et auparavant inaccessibles».

Le président de l'entreprise, Joe Guido, a affirmé dans le communiqué : «C'est formidable de voir FedNor intervenir pour soutenir des entreprises comme la nôtre face aux défis que représentent les droits de douane et l'incertitude commerciale. La modernisation et l'expansion de nos activités nous permettront de protéger et d'élargir notre part de marché, de devenir plus autonomes et compétitifs, tout en réduisant notre exposition aux droits de douane et en renforçant les chaînes d'approvisionnement canadiennes».

Pilot Diamond Ltd bénéficiera pour sa part d'un financement de 969 500 dollars destiné à «moderniser ses opérations et mettre en œuvre des technologies avancées afin de pallier la hausse des coûts découlant des droits de douane mondiaux et de l'instabilité commerciale». Le projet prévoit notamment «la modernisation des installations de fabrication, l'achat et l'installation de nouveaux équipements [et] l'intégration de nouvelles technologies». Selon le gouvernement, l'initiative permettra «de rationaliser la production, d'augmenter la capacité, d'améliorer la qualité des produits, de réduire la dépendance aux composants importés et de renforcer des chaînes d'approvisionnement nationales plus fiables».

De son côté, Miller Technology Inc. recevra 134 827 dollars afin d'adopter «un système de Planification des ressources d'entreprise (ERP) conçu pour la fabrication avancée». Le communiqué précise que «ce système basé sur le nuage facilitera la prise de décisions fondées sur des données, optimisera les processus de fabrication, réduira les délais d'exécution, simplifiera les approvisionnements et augmentera la productivité».

Mincon Canada obtient quant à elle un investissement non remboursable de 70 000 dollars afin «d'acheter et d'installer un système de chauffage par induction». Ce nouvel équipement «améliorera considérablement la sécurité, l'efficacité énergétique et la cohérence des produits».

Enfin, Old Forge Manufacturing Ltd recevra 55 000 dollars dans le but d'acquérir un équipement de Commande numérique par calculateur (CNC) qui permettra «d'améliorer son efficacité, d'augmenter sa production et de renforcer sa compétitivité». Le gouvernement soutient également que cette technologie donnera à l'entreprise la possibilité «d'accéder à de nouveaux marchés et d'augmenter ses ventes en produisant des pièces en grande quantité ou complexes avec précision et efficacité».



Informations municipales

C. P. 5000 SUCC. A
200, RUE BRADY
SUDBURY ON P3A 5P3

À votre service

311 Service

www.grandsudbury.ca



Nous affichons les soumissions, les offres, les propositions et les ventes dans le site Web de la Ville au www.grandsudbury.ca.

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

concernant les demandes aux termes de l'article 45 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13, dans sa version modifiée. Veuillez noter que les demandes suivantes de dérogation mineure ou d'autorisation afin d'obtenir une dispense des dispositions du Règlement de zonage de la Ville du Grand Sudbury, tel qu'il est précisé, ont été faites et seront entendues par le Comité de dérogation de la municipalité, dans l'ordre où elles figurent.

Avispublics

Demande : PL-MV-2025-00128
Description foncière : NIP 73383-0060, parcelle 25972, SECT. S.-O.-S., droits de surface seulement, partie du lot 9, concession 2, parties 1 à 3, 5 à 7 et 9-17, plan 53R-7219, canton de Drury, 380, chemin High Falls, Whitefish
Objet de la demande : Approuver la construction d'un rajout à un bâtiment accessoire isolé, sa hauteur dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00021
Description foncière : NIP 02134-0013, parcelle 19511, SECT. S.-E.-S., lot 58, plan M-309, partie du lot 7, concession 4, canton de McKim, 476, avenue White, Sudbury
Objet de la demande : Permettre deux logements existants dans l'habitation à deux logements existante, soit un total de quatre logements, l'allée et l'entrée dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00031
Description foncière : NIP 02135-0050, lot 54, plan 1-SC, partie du lot 6, concession 4, canton de McKim, 234, rue Bloor, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction d'un bâtiment de six logements, les marges de reculement, le nombre de places de stationnement, les places de stationnement en tandem, la superficie de lot par logement et la façade de lot dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00061
Description foncière : NIP 73585-0209, parcelle 7904, SECT. S.-E.-S., lot 539, plan M-95, partie du lot 6, concession 3, canton de McKim, 219, promenade Hyland, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction d'un rajout au logement existant, les marges de reculement et les empiétements dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00062
Description foncière : NIP 73494-0430, parcelle 33092, SECT. S.-E.-S., droits de surface seulement, partie des lots 3 et 4, plan M-690, partie du lot 5, concession 1, canton de Garson, 303 et 307, promenade O'Neil Est, Garson
Objet de la demande : Permettre deux voies d'accès existantes sur un lot proposé, faisant l'objet de la demande d'autorisation PL-CON-2026-00002, dérogeant ainsi au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00064
Description foncière : NIP 73476-0125, parcelle 9554, SECT. S.-E.-S., sous le

no LT52283, partie du lot 6, concession 4, canton de Broder, 171, chemin Edgewater, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction d'un garage isolé, les marges de reculement et celles de la ligne des hautes eaux dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00065
Description foncière : NIP 73508-0585, parcelle 28881, SECT. S.-E.-S., droits de surface seulement, lot 30, plan M-476, partie du lot 12, concession 2, canton de Capreol, 4404, rue Odile, Hanmer
Objet de la demande : Approuver la construction d'un rajout au logement existant et d'un rajout au garage isolé existant, la surface construite accessoire, la hauteur, les marges de reculement et les empiétements dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00067
Description foncière : NIP 73559-0116, partie du lot 10, concession 2, sous le no EP5414, canton de Neelon, 0, chemin Dube, Sudbury
Objet de la demande : Approuver la construction de deux bâtiments isolés accessoires, leur hauteur dérogeant au règlement municipal.

Demande : PL-MV-2026-00068
Description foncière : NIP 73583-0182, lots 7 et 8, plan 13-SB et partie des lots 3 et 4, plan 13-SB, partie 2, plan 53R-13449, canton de McKim, 343, 345 et 347, avenue Cartier, Sudbury
Objet de la demande : Autorisation en vertu du par. 45 (2) de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13, d'étendre l'usage dérogatoire autorisé du lot existant, y compris les bâtiments, afin d'accroître le nombre de logements dans le bâtiment existant et de conserver le stationnement actuel.

DATE : MERCREDI 27 MAI 2026
HEURE : 17 H
ENDROIT : CENTRE LIONEL E. LALONDE (CLEL) 239, MONTÉE PRINCIPALE, AZILDA et par voie électronique

Les médias et le grand public peuvent visionner la webdiffusion du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury en continu en direct au <http://video.isilive.ca/sudbury/live.html>.

Les commentaires présentés sur la question, y compris le nom et l'adresse de l'auteur, seront connus du public. La population

peut les consulter et ils peuvent être publiés dans la décision du Comité de dérogation. En transmettant des renseignements, y compris de façon imprimée ou électronique, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels figurent dans les informations divulguées au public.

Une copie de la décision concernant l'une ou l'autre des demandes ci-dessus sera uniquement envoyée à la personne qui a demandé par écrit à la secrétaire-trésorière d'être avisée de la décision.

Participez à la réunion du Comité de dérogation
Le public peut participer aux audiences publiques en personne ou par voie électronique. Il existe plusieurs façons lui permettant de soumettre des observations aux membres du Comité de dérogation pour la réunion du 27 mai 2026.

- En personne : dans la Salle du Conseil au CLEL, salle 106, Centre Lionel E. Lalonde, 239, montée Principale, Azilda.
- Transmettre ses commentaires par écrit à Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3, avant la réunion, ou par courriel à coa_mv@grandsudbury.ca. Les commentaires reçus le **vendredi 22 mai 2026 à 15 h au plus tard** seront transmis aux membres du Comité de dérogation avant la réunion.
- S'inscrire pour prendre la parole par voie électronique lors de la réunion du Comité de dérogation : veuillez consulter le site de la Ville du Grand Sudbury (<https://www.grandsudbury.ca/faire-des-affaires/planification-et-developpement/comite-de-derogation-des-enseignes-irregulieres/>) pour prendre connaissance des instructions afin de s'inscrire pour participer par voie électronique. Les membres intéressés doivent s'inscrire avant midi le jour ouvrable précédant la date de l'audience.

Pour plus de renseignements sur ces questions, veuillez téléphoner ou prendre rendez-vous afin d'assister à la rencontre, au bureau de Nia Lewis, secrétaire-trésorière du Comité de dérogation de la Ville du Grand Sudbury, Place Tom Davies, 200, rue Brady, C.P. 5000, succursale A, Sudbury (Ontario) P3A 5P3. Tél. : 705-674-4455, p. 4376 ou 4346. Fax : 705-673-2200 (pendant les heures de bureau).

journal

LE VOYAGEUR



GARSON École St-Augustin



La classe de 4^e année de Mme Victoria. Photo : École St-Augustin

À la découverte des civilisations anciennes

Les élèves de 4^e année dans la classe de Mme Victoria, ont récemment voyagé à travers le temps dans le cadre de leur unité d'Études sociales sur les civilisations anciennes. Après plusieurs semaines de recherche, les élèves ont créé des artefacts 3D représentant une des 8 civilisations à l'étude, telles que l'Égypte ancienne, l'Empire inca, la Chine ancienne, les Six Nations et la Rome antique. Ils ont ensuite présenté leurs créations devant leurs camarades de classe en expliquant les symboles, les

croyances, la vie quotidienne et les traditions de leur civilisation. Pour célébrer leurs apprentissages, la classe a ensuite organisé un dîner culturel où les élèves ont pu goûter à différents mets inspirés des civilisations étudiées, comme une salade aux haricots et au maïs des Six Nations, des pitas avec dattes et miel de l'Égypte ancienne, ainsi que des nouilles vermicelle et des mandarines de la Chine ancienne. Cette activité ludique et enrichissante a rassemblé découvertes, créativité et culture!

SUDBURY École catholique Félix-Ricard

Deux athlètes de Félix-Ricard brillent au niveau national



Laken Lemieux et Brielle Dugas.
Photo : École catholique Félix-Ricard

Deux élèves de la 8^e année à l'école catholique Félix-Ricard ont remporté la médaille d'or lors des Jeux nationaux de volleyball à Ottawa avec leur équipe du club Northern Chill. Ces élèves ont découvert leur passion pour le volleyball pendant leur 7^e année à Félix-Ricard et continuent de développer leurs habiletés grâce à de nombreuses heures de pratiques, de matchs et de tournois. «Quand j'étais en 6^e année, j'avais tellement hâte de faire les essais pour l'équipe de volley de la 7^e et 8^e année. Je suis tombée en amour!», raconte Brielle Dugas, élève de la 8^e année. Pour sa part, Laken Lemieux,

élève de 8^e année, souligne l'importance des entraîneurs : «C'est tellement important d'avoir des entraîneurs qui nous aident à progresser et à croire en nous.» L'école catholique Félix-Ricard se démarque par son engagement à former des athlètes complets, en leur offrant une base technique rigoureuse et un encadrement de qualité qui les prépare pleinement à poursuivre leur parcours sportif au secondaire et au sein de la communauté. Ce parcours démontre que Félix-Ricard est un milieu scolaire où la passion, le travail et la persévérance mènent à des réussites remarquables.

WARREN École St-Thomas

Une première participation inspirante en robotique

Pour la toute première fois, une équipe de robotique de l'école St-Thomas a fièrement participé au Défi de robotique LEGO dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario à Etobicoke le 4 mai dernier. Accompagnés par leur enseignante, Mme Nathalie Surette, et la conseillère pédagogique en technologie, Mme Lizette Lacourcière, ces élèves de la 4^e à la 6^e année ont eu la chance de collaborer, d'innover et d'améliorer leur robot afin de relever un défi chronométré. À l'aide de la trousse LEGO Education Spike et d'autres logiciels, les élèves devaient programmer un robot de façon autonome afin de le faire avancer dans un circuit, détecter des couleurs ainsi que calculer des virages et distances en marquant le plus de points possibles. Ce défi stimulant a permis aux élèves de mettre en pratique leurs habiletés et connaissances tout en développant davantage la résolution de problèmes et la coopération. La communauté scolaire félicite chaleureusement l'équipe d'avoir si bien représenté l'école et le Conseil scolaire catholique Nouvelon, lors de cet événement d'envergure provinciale!



L'équipe de robotique de l'école St-Thomas aux Olympiades de Compétences Ontario. Photo : École St-Thomas

Je pars à l'aventure dans une école catholique près de chez MOI!

Inscrivez votre enfant de la maternelle au secondaire!

NOUVELON.CA



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES



MATTICE École catholique St-François-Xavier



La glace continue à l'école, même après la saison!

Bien que la saison de hockey et de patinage soit terminée dans nos arénes locaux, nos élèves continuent de bouger grâce à la patinoire synthétique installée dans notre école. Intégrée au cours d'éducation physique

et santé, elle permet aux jeunes de pratiquer le patinage directement à l'école, peu importe la saison. Cette initiative favorise l'activité physique régulière, améliore l'équilibre, la coordination et l'endurance, tout en mo-

tivant les élèves à adopter de saines habitudes de vie. La patinoire devient aussi un lieu d'apprentissage du respect, du travail d'équipe et de la persévérance, dans un environnement sécuritaire et stimulant.

EARLTON École catholique Assomption

Un duel mémorable !

Retour en images sur notre soirée Bistro Impro! Nos élèves ont affronté une équipe d'adultes dans un duel mémorable. Merci à la communauté d'être venue encourager la relève ; le plaisir était vraiment au rendez-vous pour tout le monde!



**L'inscription au
CSCDGR est
commencée!**



**Viens construire ton
avenir avec nous!**



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE DES
GRANDES
RIVIÈRES

cscdgr.education





RIVER VALLEY École élémentaire catholique Christ-Roi



Photo : École élémentaire catholique Christ-Roi

Des invités spéciaux en honneur de la Semaine de l'éducation catholique

Dans le cadre de la Semaine de l'éducation catholique, les élèves de l'École élémentaire catholique Christ-Roi ont eu la chance de recevoir des invités le vendredi 8 mai. Mme Carole Bigras, accompagnée de son père, M. Patrick Ricard, est venue présenter son livre *Le rêve magnifique de Mila* et partager un moment privilégié avec les élèves. L'histoire raconte le parcours de Mila, une jeune fille gravement malade plongée dans un coma. Elle découvre deux terres différentes : l'une magnifique et accueillante, l'autre

sans couleur. Guidée par un vieil homme, Mila comprend qu'elle doit retourner sur la terre moins belle afin d'y apporter des changements positifs. À l'aide d'un crayon offert par le vieil homme, elle commence à transformer ce monde. Mme Bigras a rappelé aux élèves l'importance des petites actions et de la gentillesse pour embellir le monde autour de nous. Les élèves ont apprécié la prestation musicale à l'harmonica de M. Ricard.

Rédigé par Josianne Legault

MATTAWA École secondaire catholique Élisabeth-Bruyère

Destination : vers le ciel, vers l'avenir... pour faire grandir le monde!



Des élèves de l'École secondaire catholique Élisabeth-Bruyère ont eu l'occasion de vivre une expérience enrichissante lors de la Journée Elevate Aviation à North Bay, où ils ont plongé au cœur de l'univers aéronautique. Cette journée immersive leur a permis de visiter le campus d'aviation du Collège Canadore, de découvrir la tour d'observation du NAV Canada et d'en apprendre davantage sur le rôle essentiel de NORAD.

Ils ont également exploré le hangar Voyageur et participé à une expérience pratique dans un simulateur de vol, renforçant leur compréhension concrète du domaine. Cette initiative leur a permis de mieux saisir les nombreuses carrières possibles en aviation, tout en mettant en valeur l'importance des partenariats communautaires et de l'apprentissage authentique afin de préparer les élèves à faire grandir le monde.

NORTH BAY École élémentaire catholique Saints-Anges

Un climat scolaire positif qui prend vie sur les murs

À l'École élémentaire catholique Saints-Anges, plusieurs murs d'encouragement ont été installés un peu partout dans l'école afin de promouvoir la gentillesse, le respect et l'esprit de communauté. Ces espaces invitent les élèves à laisser des messages positifs à leurs amis, aux membres du personnel ou à toute personne ayant besoin d'un petit mot d'encouragement. Le mur présenté sur la photo, situé dans le corridor du cycle moyen, déborde déjà de magnifiques messages remplis de bienveillance. On y retrouve des compliments, des remerciements et des mots inspirants qui illuminent la journée de chacune et chacun. Cette initiative contribue à créer un climat scolaire accueillant où chaque élève se sent valorisé et important. Le personnel de l'école est très fier de voir les élèves contribuer, un message à la fois, à bâtir une école positive et inclusive.



Photo : École élémentaire catholique Saints-Anges



L'esprit

francophone

se développe avec nous!

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT À LA

MATERNELLE

Son inscription lui donne accès aux activités de transition d'ici juin et à notre camp d'été gratuit. Une belle façon de commencer l'aventure scolaire en confiance!

franco-nord.ca





FRANCO-NORD

Conseil scolaire catholique



la vie active



Dîner du 13 mai au Club 50. Photo : Lise Dugas



Gilles St-Martin au piano lors du dîner. Photo : Lise Dugas

CHELMSFORD

Un souper dansant en l'honneur des précieux bénévoles du Club 50

LISE DUGAS

Le Club 50 de Rayside-Balfour compte 650 membres, un des plus gros clubs de seniors francophones de la Ville du Grand Sudbury, dont 149 sont bénévoles. Un club de cette envergure ne pourrait vraiment pas fonctionner avec succès sans l'aide précieuse de ses bénévoles. Voilà pourquoi le Club 50 a organisé un événement spécial, soit un souper/danse le 25 avril dernier avec le thème western pour les remercier. Un souper spaghetti a été cuisiné et servi par le Conseil d'administration en l'honneur des bénévoles, grandement apprécié par ces derniers.

Le 13 mai a été la dernière occasion cette saison de se procurer un billet, au coût de 10 \$, pour profiter du dîner mensuel. Au menu : un assortiment de sandwiches, soupes au choix, soit aux légumes ou au poulet et nouilles, salade des

pâtes, salade César, fromages, crudités et trempettes, condiments et dessert, gâteau servi avec sauce au sucre à la crème, accompagné de crème glacée, thé ou café inclus. Ces repas, comme dans tous les clubs d'ailleurs, nécessitent beau-

coup d'organisation. Au Club 50, on compte pour ces dîners une rotation de quatre équipes de huit pour la préparation du repas comme tel, cinq équipes de six qui s'occupent strictement de desservir les tables après le repas et faire la vaisselle, en plus de huit personnes qui sont responsables du décor. Pendant ce dernier repas de la saison, M. Gilles St-Martin en a profité pour divertir la foule en jouant du piano.

Après ce dîner, on a souligné le travail de deux bénévoles en particulier : Mesdames Ida Boileau, qui déménage à Sturgeon Falls et Fleurette Rioux. Cette dernière a

occupé plusieurs postes au sein du Club 50 pendant de nombreuses années et son âge avancé lui dicte de ralentir ses activités.

Une paire des billets pour le prochain dîner à l'automne a été tirée parmi ceux et celles qui avaient assisté au dîner et trois paires de billets ont été remises pour la pièce qui sera présentée par la FARFO.

Le 6 juin, le Club 50 prendra part au défilé de Café héritage avec leur propre char allégorique, en plus de remettre des bonbons aux enfants qui seront de la fête.

Le 11 juin, les membres se réuniront pour l'Assemblée générale annuelle où la présidente du Club 50, Mme Jeannette Castonguay, fera part du bilan financier. Elle aura également l'occasion de dévoiler la planification pour l'an prochain.

Le 19 juin, en journée, donnera place à souligner toute la reconnaissance pour la subvention

de 200 000 \$ remise au Club 50 pour marquer la résilience et faire avancer la technologie.

En soirée de ce même jour, M. André Thériault, chansonnier de musique traditionnelle canadienne-française, sera dans la région pour un tout dernier Bistro-Franco surprise, à 19 h. Les billets sont au coût de 10 \$, ouvert au public et sont disponibles au Club 50.

Le 20 juin marquera le dernier jour des activités au Club 50 pour cette saison. Les activités recommenceront la semaine du 21 septembre 2026.

Si vous avez des questions ou pour plus de renseignements au sujet des différentes activités au Club 50, vous pouvez communiquer par téléphone au : 705.855.6839, par courriel au club50@eastlink.ca ou même en consultant leur site Web : www.club50chelmsford.com.

Appel de projets



Soutenir des projets porteurs, c'est investir au-delà de l'argent.

Grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse Desjardins Ontario soutient des projets qui ont des retombées réelles sur les collectivités ontariennes.

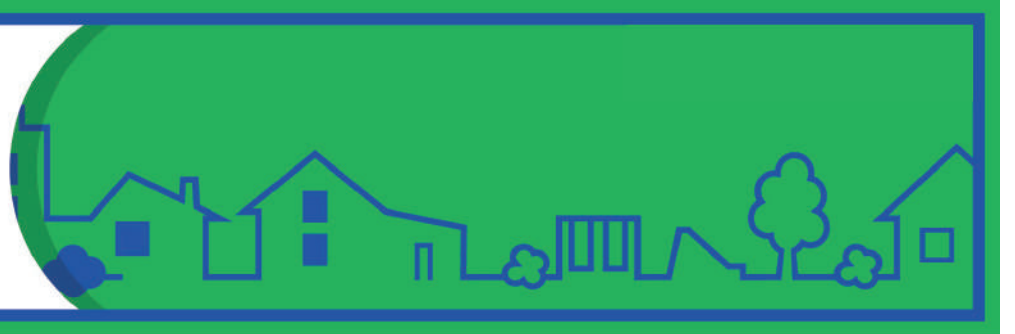
Retrouvez tous les détails au : desjardins.com/ontario
Date limite : 31 mai 2026

Numérisez le code QR pour soumettre votre demande.



 Desjardins

vie communautaire **NORTH BAY**



Le début des travaux est prévu pour l'automne 2026. Photo : Page Facebook Victor Fedeli.

NORTH BAY

Ottawa et Queen's Park investissent 4,5 M\$ dans 60 logements abordables autochtones

MEDHI MEHENNI
JUL LE VOYAGEUR

Les gouvernements fédéral et provincial annoncent un investissement conjoint de 4,5 millions de dollars pour soutenir la construction d'un nouvel immeuble de 60 logements abordables destinés principalement aux ménages autochtones à North Bay.

Le projet, qui sera réalisé sur la rue Brookes, prévoit un immeuble résidentiel de trois étages comprenant des logements d'une et de deux chambres, ainsi qu'un espace commun pour les locataires. L'ensemble sera développé et

exploité par les Services de logement pour les Autochtones de l'Ontario. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2026.

L'annonce a été faite vendredi 15 mai par Pauline Rochefort, députée fédérale libérale de Nipissing-Timiskaming, aux côtés

de Graydon Smith, ministre associé des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario, et de Vic Fedeli, député provincial conservateur de Nipissing.

Selon un communiqué conjoint d'Ottawa et de Queen's Park, cet investissement s'inscrit dans l'Initiative Canada-Ontario de logement communautaire (ICOLC), un programme visant à accroître l'offre de logements abordables et durables dans la province.

Le ministre fédéral du Logement et de l'Infrastructure, Gregor Robertson, a affirmé, dans une déclaration écrite, que le «gouvernement est déterminé à fournir aux collectivités le soutien dont elles ont besoin pour accroître leur capacité à trouver des solutions locales à leurs problèmes de logement». Il a ajouté que «l'accès à un logement abordable de qualité convenable est le fondement de la réussite socio-économique».

La députée fédérale Pauline Rochefort a soutenu que le projet contribuera à lutter contre l'itinérance dans la région. «En travaillant en étroite collaboration avec des partenaires tels que les Services de logement pour les Autochtones de l'Ontario et en collaborant avec la Province, nous mettons en place des logements sûrs et adaptés à la culture, ainsi que des mesures de soutien pour ceux qui en ont le plus besoin», a-t-elle indiqué.

Du côté provincial, le ministre associé au Logement Graydon Smith a indiqué que «tout le monde mérite un chez-soi sûr et stable» et que le projet permettra de créer des logements «qui reflètent les besoins de la communauté».

Le député provincial Vic Fedeli a pour sa part qualifié le projet de «réussite pour notre collectivité», soulignant qu'il répond à l'appel du Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing pour augmenter l'offre de logements abordables dans la région.

Le maire de North Bay, Peter Chirico, a affirmé que l'ensemble résidentiel «ajoutera des logements abordables dont North Bay a grandement besoin et aidera à soutenir les membres

de notre communauté autochtone».

Le président du Conseil d'administration des services sociaux du district de Nipissing, Mark King, a rappelé que les Autochtones sont touchés de manière disproportionnée par l'itinérance dans le district. «Soutenir cet ensemble résidentiel sur un site étroitement lié aux services communautaires est une étape importante vers la stabilité, la dignité et le logement à long terme», a-t-il affirmé.

La présidente du conseil d'administration des Services de logement pour les Autochtones de l'Ontario, Cora McGuire-Cyrette, a déclaré que «les solutions de logement dirigées par les Autochtones sont ancrées dans les priorités communautaires» et que le projet reflète «la vision de la communauté autochtone urbaine».

Le premier dirigeant de l'organisme, Justin Lewis, estime quant à lui que le projet «fait progresser l'esprit de la vérité et de la réconciliation» en permettant à une organisation autochtone d'offrir «des logements par les Autochtones pour les Autochtones».

Les gouvernements fédéral et provincial rappellent également avoir récemment conclu le Partenariat Canada-Ontario pour le développement, qui prévoit des investissements conjoints de 8,8 milliards de dollars sur 10 ans, afin de soutenir des infrastructures favorisant la construction de logements.

Ottawa souligne enfin que la Stratégie nationale sur le logement représente un plan de plus de 115 milliards de dollars sur 10 ans visant à améliorer l'accès au logement partout au pays.

Soumets une demande pour une préautorisation hypothécaire en ligne

Cours la chance de gagner 1 000 \$!*



* La participation au tirage au sort permettant de gagner une Carte Compliments COOP d'une valeur de 1 000 \$ est validée lorsque certaines conditions sont remplies.

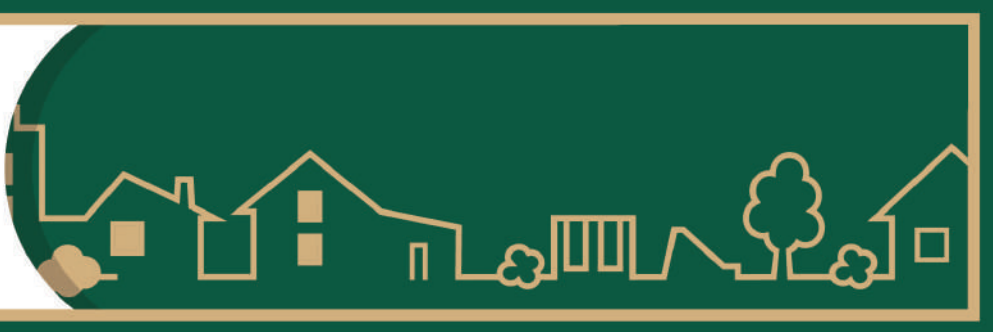


Caisse Alliance

caissealliance.com

Votre bonheur est capital
Your happiness is capital

vie communautaire **SUDBURY**



GRAND SUDBURY

Cinquante profils inspirants pour souligner le 50^e du Conseil des Arts

Le 13 mai dernier, à la succursale principale de la bibliothèque publique du Grand Sudbury, rue Mackenzie, Mme Judi Straughan, la vice-présidente du Conseil des Arts de Sudbury (CAS), a dévoilé le projet ambitieux sur lequel l'organisme travaille depuis quelques années, soit «un ouvrage consacré à la renaissance culturelle de la ville du Grand Sudbury de 1973 à nos jours».

Le maire M. Paul Lefebvre et Mme Marie-Pierre Proulx, la directrice artistique du Théâtre du Nouvel-Ontario, ont fait connaître les 50 personnes dont le parcours sera présenté dans cet ouvrage célébrant le 50^e anniversaire du Conseil des Arts de Sudbury. Près de 20 de



Selon le maire Lefebvre, «cette réalisation rend hommage à l'influence considérable exercée par les créateurs dans les domaines du cinéma, de la danse, de la musique, des arts visuels et de l'écriture au cours des cinquante dernières années». Photo : Page Facebook Paul Lefebvre

- La liste des 50 personnes qui se sont illustrées parmi l'aboutissement de 360 nominations :**
- | | | |
|--------------------------|-----------------------|-------------------------|
| 1. David Anselmo | 18. Mary Lou Fox | 35. Scott Merrifield |
| 2. Tony Anselmo | 19. Paulette Gagnon | 36. Will Morin |
| 3. Jamie Arrowsmith | 20. Sarah Gartshore | 37. André Paiement |
| 4. Dan Bédard | 21. Stéphane Gauthier | 38. Mark Palumbo |
| 5. Jamie Bourget | 22. Hélène Gravel | 39. Robert Paquette |
| 6. Heather Campbell | 23. Cam Haynes | 40. Christian Pelletier |
| 7. Shirley Cheechoo | 24. Matthew Heiti | 41. Iona Reed |
| 8. Mary Jane Christakos | 25. Metro Kozak | 42. Oryst Sawchuk |
| 9. Alessandro Costantini | 26. Chuck Labelle | 43. Peter Schneider |
| 10. Hélène Dallaire | 27. Germain Lemieux | 44. Ann Suzuki |
| 11. Jean-Marc Dalpé | 28. Tony Lloyd | 45. Heather Topp |
| 12. Robert Dickson | 29. Paul Loewenberg | 46. Pandora Topp |
| 13. Alain Doom | 30. Muiriel MacLeod | 47. Denise Truax |
| 14. Joe Drago | 31. Beth Mairs | 48. Denise Vitali |
| 15. Sonja Dunn | 32. Joan Mantle | 49. Allan Walsh |
| 16. Kim Fahner | 33. Robert Marinier | 50. Ivan Wheale |
| 17. Emil First | 34. Ralph McIntosh | |

ces personnes étaient présentes pour le dévoilement. Il est à noter que parmi les 50 personnes, on en compte 14 qui sont honorées de cette distinction après leur décès. Avec une publication prévue vers la fin de l'automne 2026, le livre bilingue contiendra, entre autres, les profils des 50 personnes, accompagnés d'une photo de chacun, sélectionnées pour leur impact significatif, ainsi qu'une liste de mentions honorables. Le projet de longue haleine a débuté en 2024 pendant l'année du 50^e anniversaire du CAS. Fait intéressant : l'illustration de la couverture du livre sera réalisée par nulle autre que l'artiste Monique Legault.

Collaboration spéciale de Lise Dugas



La crémation, oui, nous la faisons!



fd@coopfh.ca | 705-566-2100